



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question écrite n° 116988

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la mise en place de « l'agenda franco-allemand 2020 ». C'est, en effet, le 12e conseil des ministres franco-allemand de février 2010 qui a fixé les grandes orientations de l'approfondissement des relations franco-allemandes. Concernant la partie « rapprochement de nos citoyens », les deux gouvernements se sont engagés à coopérer étroitement sur les programmes de numérisation à grande échelle d'oeuvres du patrimoine lancés en France par Gallica et le Grand emprunt, et en Allemagne par la « Deutsche Digitale Bibliothek », qui associe les efforts de numérisation de 30 000 institutions culturelles et scientifiques allemandes. Il aimerait connaître l'avancée de ce projet qui doit offrir en offrant un accès légal à la culture au plus grand nombre de citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116988

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9274

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)